## **DEMANDE DE FORFAIT DE SKI SAISON**

HIVER 2023-2024 - COLLÉGIENS ET LYCÉENS (-18 ans) DU SECTEUR LES BELLEVILLE

**PHOTO** 

				,
	CAIT	LES 3 V	$I \land I \mid I$	EEC
ruk	ГАП	reg 9	VALL	-ceo

Né(e) après le **31/12/2005** - Moins de 18 ans : **GRATUIT** 

► BÉNÉFICIAIRE (ENFANT)						
1	colairo ·					
	classe :					
<b>► COORDONNÉES</b>						
PARENT 1	PARENT 2					
Nom et prénom :	Nom et prénom :					
Date de naissance :	Date de naissance :					
Adresse :	Adresse :					
Téléphone :						
Courriel:	Courriel :					
Profession:	Profession:					
Nom et adresse de l'employeur :	Nom et adresse de l'employeur :					
► DÉLAI D'OBTENTION ET DATE DE DEPÔT D	DE LA DEMANDE					
<b>Délai d'obtention :</b> minimum de 15 jours après acceptation						
Date limite de dépôt de la demande : 31/12/2023.	de la demande deposée en Maine.					
ATTENTION : En cas de perte, le nouveau forfait sera de 10	ì€ sur présentation du justificatif de vente (ticket jaune)					
ATTENTION : En cao ao porto, to nouvous fortate corta do re	70 our procentation au justificatif de voite (deitet juure).					
► PIÈCES À FOURNIR À LA MAIRIE						
Le formulaire demande de forfait de ski complété et si	iané					
<u> </u>	Le forfait de la saison précédente (hors 1 <sup>re</sup> demande). Sinon, le support sera facturé 3€					
1 photo d'identité récente et en couleur avec nom et prén						
A partir du collège le <b>certificat de scolarité</b> (secteur Le	es Belleville) ou la carte d'étudiant (si étudiant de moins de 18 ans)					
Dernier avis d'imposition avec adresse sur la commu	une Les Belleville*					
Certificat de travail d'un des parents ou justificatif d	e situation professionnelle* (Pôle emploi, carte professionnelle)					

Je certifie exact l'ensemble des informations fournies et j'accepte de communiquer sur simple demande tous justificatifs réclamés par la Mairie ou les Remontées Mécaniques.

Le .....

Date de dépôt en mairie .....

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»

Visa Mairie obligatoire

\* Sur présentation papier ou version numérique.

En cas d'enneigement insuffisant, le forfait ainsi obtenu, pourra être refusé en fonction de la fréquentation du domaine skiable, sur demande du délégant. Dans le cadre de l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les données recueillies pourront être utilisées dans le cadre de la politique enfance et jeunesse. Les Conditions Générales de Vente et d'utilisation des forfaits de remontées mécaniques ont été mises à jour conformément aux nouvelles directives européennes en matière de confidentialité. Ce type de forfait est attribué selon les modalités de la délibération du conseil municipal du 16/10/2023 et ne donne pas droit aux avantages liés à l'achat d'un forfait saison tarif public. L'acquisition d'un forfait implique la connaissance et l'acceptation par la personne, de l'intégralité des CGVU affichées dans tous les points de vente et mises en ligne sur les sites internet lesmenuires.com et valthorens.com, sans préjudice des voies de recours habituelles. Compte tenu des conditions tarifaires accordées toutes fraudes constatées se traduiront par le retrait immédiat du forfait, par le paiement d'une amende forfaitaire de 5 fois le prix de la journée et par l'impossibilité d'obtenir gratuitement un forfait ou de racheter un forfait à tarif réduit. L'ensemble des informations demandées est obligatoire pour le traitement de votre demande de forfait. Ces informations sont destinées à la SETAM et à la SEVABEL afin de valider votre demande de forfait. Conformément aux articles 34 et sui-vants de la loi n° 7817 « Informatiques et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression de vos données à caractère personnel auprès de la SEVABEL, service Relation client, 1349 avenue de La Croisette, Les Menuires 73440 Les Belleville et de la SETAM, service caisse, Le Génépi, Val Thorens 73440 Les Belleville. Nous vous informons que les données de passages aux remontées mécaniques pourront être conservées dans le cadre de la lu





